D'Ancelle à St-Jacques-en-Valgaudemar (GTE VTT)

Parc national des Ecrins - Ancelle

Pause au lac de Roaffan (Parc national Ecrins - Thibaut Blais)

On alterne entre chemins larges et sentiers ludiques. En bord de Drac, on emprunte même quelques jolis pontons en bois avant de suivre un tronçon de voie verte pour rejoindre St-Bonnet puis St-Jacques-en-Valgaudemar.

Le Champsaur est renommé pour ses paysages de bocages au coeur de cette vallée naturellement protégée par les sommets dépassant parfois les 3000m. On commence par la traversée de l'ancien lac glaciaire d'Ancelle avant de rejoindre les bords du Drac, son bocage et le plan d'eau propice à la baignade. Puis on se dirige vers les contreforts du Valgaudemar.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h 30

Longueur : 47.4 km

Dénivelé positif : 775 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Flore, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : Ancelle
Arrivée : St-Jacques-en-Valgaudemar
Balisage : Itinérance VTT
Communes : 1. Ancelle
2. Chabottes
3. Saint-Léger-les-Mélèzes
4. Saint-Jean-Saint-Nicolas
5. Forest-Saint-Julien
6. Saint-Julien-en-Champsaur
7. Saint-Bonnet-en-Champsaur
8. Bénévent-et-Charbillac
9. La Motte-en-Champsaur
10. Les Costes
11. Chauffayer
12. Saint-Jacques-en-Valgodemard

Profil altimétrique

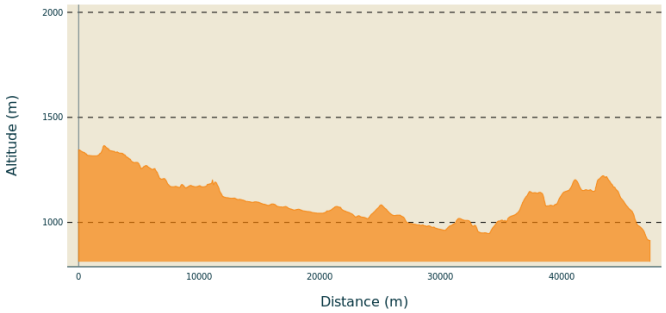

Altitude min 914 m Altitude max 1367 m

Cotation FFC : noir
Depuis Ancelle, continuer sur la route des Faix puis à gauche sur le chemin de Lachaup. Après le cimetière prendre le chemin à droite. Au croisement prendre à droite sur piste vers les hangars puis à gauche le Chemin de la Pave.

1. Après le raidillon, continuer tout droit sur un chemin muletier descendant. En bas de la descente, prendre à gauche la piste en direction de Saint-Hilaire. Dans le virage, prendre le sentier à droite sur la crête. Au chemin, prendre à droite le chemin de Ventaux.
2. Avant la route, prendre à gauche le chemin large (ralentir) puis à droite le chemin en direction de Saint-Léger. Descendre sur la 2ème à gauche dans un chemin caillouteux. Continuer tout droit puis tourner à gauche à la route pour rejoindre Saint-Léger. Traverser le village.
3. A la grand route, prendre 2 fois à gauche aux ronds-points vers Chabottes puis à droite sur la route du vieux four. A l'Oratoire, prendre à gauche, en direction du chemin de l'Oratoire. Après le cimetière, suivre le chemin de droite vers Saint-Léger (canal de Gap). Continuer tout droit en alternant route piste et chemin jusqu'à les Aymes.
4. Aux Aymes, descendre à gauche sur le chemin muletier jusqu'à l'entrée de Pont du Fossé. Traverser le pont et changer de rive en suivant le Drac à gauche. Rester sur le chemin principal le long du Drac jusqu'à Chabottes.
5. A Chabottes, prendre 2 fois à gauche sur la D43A. Au camping, prendre à gauche et après la base de loisirs, suivre la route à droite puis à 500m à droite. Rester sur l'axe principal en rive gauche du Drac en alternant routes chemins et pistes.
6. Prendre à gauche vers Le Jacon, dans le hameau, à gauche et continuer tout droit pour rejoindre la D944. A la départementale, prendre à droite sur quelques mètres, puis prochaine à droite sur D114. Tout droit au rond point, puis à droite à la prochaine intersection, et prendre la D215 a jusqu'au pont sur le Drac. A la carrière prendre la route à gauche. Rester sur la piste principale et prendre la

première piste à droite. A la D945 prendre à droite puis de suite à gauche sur un chemin longeant la haie en direction de Saint-Julien. Au niveau du city stade, continuer à monter vers le village de Saint-Julien, puis tourner à gauche (D243) vers Saint-Bonnet.

7. A la D945, prendre à droite puis le chemin à gauche. A la route prendre 2 fois à gauche et rejoindre le plan d'eau. Au parking, prendre la voie douce le long du Drac jusque Saint Bonnet. Traverser Saint Bonnet.
8. A la rue de la Corniche, prendre à droite puis à gauche vers la maison du département. Continuer sur la route principale puis tourner à droite sur la route de la Serre. Rejoindre Pisançon puis tourner à droite sur la rue de Pontillac. A la sortie de Pisancon, avant la grande route, prendre le chemin à gauche et 250 m après le pont tourner sur le chemin à droite.
9. Prendre à droite puis à gauche et passer devant Château-Robert. Monter ensuite à droite et rejoindre Charbillac. Prendre deux fois à gauche et suivre le tour du Vieux Chaillol jusque Saint Jacques en passant par le Lac de Roaffan.

Sur votre chemin...

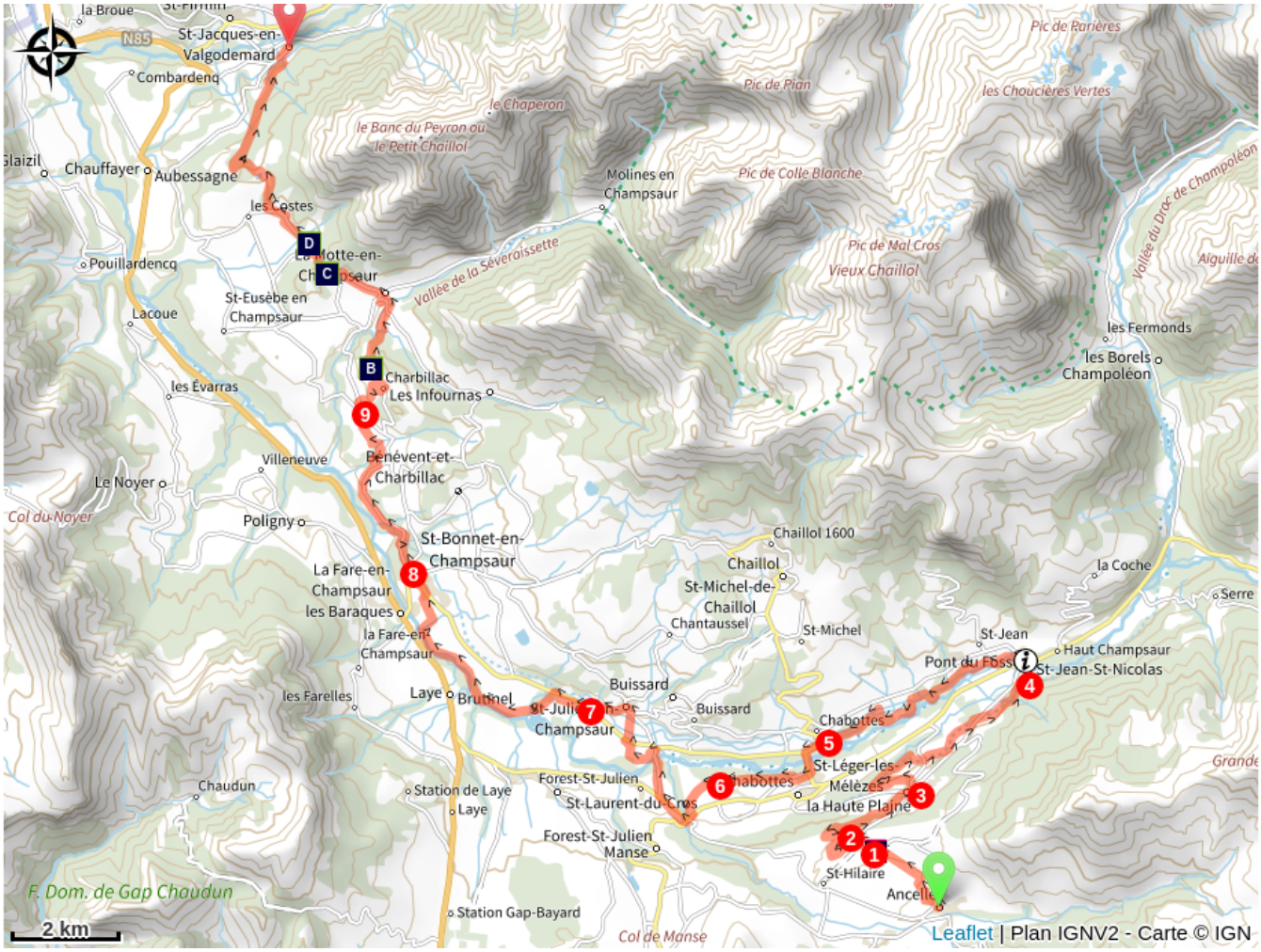

Le plateau d’Ancelle (A)
Bocage (B)
Richesse ornithologique (C)
Prairies de fauche (D)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Baignade au plan d’eau de Saint-Bonnet.
Goûter aux ravioles, tourtons, fromages du Champsaur !

Lieux de renseignement

Maison de la vallée du Champsaur

champsaur@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 55 95 44
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre chemin...

Le plateau d’Ancelle (A)

Après le recul des glaciers venant de la Durance et de la Roanne, les moraines frontales et latérales formèrent un barrage naturel au bout du bassin d’Ancelle. Un grand lac glacière se créa progressivement. Entre le Vème et le VIème siècle, le lac se vida. La forêt envahit alors le plateau fertile et ce n’est qu’au VIIIème siècle que les hommes le déforestèrent pour des cultures.

Crédit photo : Marc Corail - PNE

Bocage (B)

Le bocage, un paysage assez commun en France avant guerre mais qui a conservé ici, à plus de mille mètres d’altitude, une belle diversité. Un maillage de haies de culture, de prés et de bois qui se révèle très favorable à une multitude d’oiseaux. Parmi eux nombre de passereaux communs (pie grièches, tariers, bruants, cailles, torcols…) dont les effectifs en France déclinent parfois d’une manière inquiétante. La richesse n’est donc pas faite que de raretés !

Crédit photo : PNE

Richesse ornithologique (C)

Trente années d’inventaires attentifs ont permis de recenser 220 espèces d’oiseaux dans la vallée. Une richesse exceptionnelle qui tient tant à la variété des paysages (entre bocage, zones humides, forêts et haute montagne) qu’à la situation charnière du Champsaur : plus tout à fait nord-alpin, déjà bien ouvert sur le sud par les seuils de Manse et de Bayard, propice aux échanges et donc aux migrateurs tels aigrettes, sarcelles, kobez ou gobemouches ...

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE

Prairies de fauche (D)

Lorsqu’elles n’ont pas été bouleversées par les techniques récentes de fertilisation et d’ensilage, elles abritent encore régulièrement une cinquantaine d’espèces végétales. Les plus emblématiques tels le narcisse des poètes, le salsifis des Alpes, la sauge des prés, le sainfoin, le trolle d’Europe rythment tour à tour les paysages de leurs variations colorées.

Crédit photo : PNE